

Face à des institutions figées, inventons une nouvelle gouvernance culturelle

LE MONDE | 11.10.2012 à 15h04

Par Jean-Louis Fabiani, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, sociologue de la culture

La tentation est grande de mettre en regard l'engagement pris par François Hollande de "sanctuariser" le budget de la culture au mois de janvier et les coupes spectaculaires que ce même poste subit dans le budget 2013. Outre qu'il serait absurde de procéder à un bilan après les seuls premiers mois d'exercice, il est utile aujourd'hui de se demander ce que peut être une politique culturelle d'Etat, particulièrement si elle est orientée à gauche.

Depuis près d'un quart de siècle, la notion de politique culturelle nationale est en crise et l'on ne compte plus les tentatives de "refondation", en général avortées. Pour rendre compte de manière équitable de la situation du ministère de la culture, il convient de la replacer dans le contexte des contradictions de l'action publique dans ce domaine, marqué simultanément par l'essor implacable d'industries culturelles largement multinationales, la montée en puissance des collectivités locales, devenues aujourd'hui acteurs majeurs du secteur, et le déclin relatif de la notion de légitimité culturelle au profit de l'équivalence de toutes les formes d'expression.

La politique de décentralisation, initiée par Gaston Defferre en 1982 et poursuivie par ses successeurs, a déplacé une partie significative de l'initiative culturelle vers les collectivités territoriales, même si les plus grandes institutions, presque toutes parisiennes, restent gérées par l'Etat.

Les travaux du département des études, de la prospective et de la statistique du ministère de la culture et de la communication montrent la part prise par ces collectivités dans le financement de la culture. La dernière enquête générale, publiée en 2006, fait apparaître que la dépense publique pour la culture était de l'ordre de 10 milliards d'euros cette année-là, dont 5 milliards pour les communes et les intercommunalités, 1,3 pour les départements et 0,55 pour les régions, à mettre en rapport avec les 2,9 milliards d'euros du ministère de la culture et de la communication.

Par ailleurs, cette administration s'est développée alors que les principales transformations de la consommation ont été l'effet du développement des industries culturelles, qui fournissent des alternatives radicales à l'offre publique. Dans les années récentes, la généralisation des consommations nomades et

l'usage d'Internet apparaissent comme les agents les plus importants de la transformation des pratiques culturelles.

A la différence de la télévision, qui a concerné très tôt et massivement les classes populaires, la pratique d'Internet est plus répandue chez les jeunes diplômés et dans les catégories sociales supérieures : la généralisation de la culture d'écran accentue, selon le sociologue Olivier Donnat, la porosité entre culture et distraction. Enfin, en postulant l'égalité de toutes les formes de culture, le ministère reconnaît qu'il n'y a plus vraiment un ensemble de grands chefs-d'œuvre nationaux ou universels qui constitueraient une sorte de "canon", que les institutions devraient servir en excluant les formes jugées moins nobles d'expression.

Notons cependant que toute politique culturelle est le produit d'une série de tensions entre différents objectifs : l'égalisation des conditions d'accès à la culture, la garantie partielle des risques que suscitent la création d'avant-garde et le maintien de la réputation de la France dans le monde.

A ces objectifs bien établis est venu s'ajouter au cours des vingt dernières années l'impératif de créativité, thématique nébuleuse qui associe le soutien aux entreprises dont on pense qu'elles apportent une plus-value esthétique, et la mise en place de districts créatifs où est censé souffler l'esprit artiste. L'action de l'Etat est contrainte par le budget, qui a toujours été limité en matière de culture, mais aussi par le poids des lobbies.

La situation des institutions culturelles paraît figée : le système des scènes nationales, un label créé en 1990 pour garantir la qualité de structures locales vouée au spectacle vivant, continue de dominer le secteur de la diffusion de ces œuvres sans qu'on soit vraiment assuré qu'il soit aujourd'hui le meilleur vecteur de la démocratisation culturelle.

Inventée par la droite gaulliste, et reformatée par la gauche de Mitterrand qui y a ajouté une dimension festive, la politique culturelle est sans doute beaucoup plus consensuelle qu'on veut bien le dire. Cependant, la pérennisation des dispositifs a fait son œuvre, et le paysage institutionnel n'offre plus guère de marge de manœuvre. On comprend que les politiques aient tendance à désertier au niveau national un terrain où leur action ne paraîtra pas marquante. On se souvient du scepticisme assez général des politiques lorsque Martine Aubry, alors candidate aux primaires citoyennes de la gauche, avait évoqué une augmentation du budget de la culture de 30 % à 50 % au cours du mandat. Les choses sont très différentes au niveau territorial, où la culture peut faire l'objet d'un affichage spécifique et contribuer à l'identité politique d'un élu : c'est le cas de la maire de Lille en particulier.

Les formes usuelles des justifications culturelles caractéristiques de l'âge d'or de

l'Etat-providence sont dépassées, mais nous faisons semblant de ne pas le voir . Ces formes d'action étaient censées favoriser l'accès à la culture. Depuis le tournant néolibéral, l'impératif démocratique a décliné et une nouvelle idéologie s'est développée, fondée sur la puissance sans doute illusoire du tournant créatif, l'intensification de la "marchandisation" de la culture, et l'intégration progressive de la haute culture au monde du luxe.

La crise du capitalisme ne peut qu'aggraver les inégalités et amplifier le désenchantement des acteurs de la culture à l'égard du système, sous l'effet conjugué des baisses de subventions et de la contraction du budget des ménages. On ne fait jamais mieux avec moins de ressources. Mais la crise peut aussi avoir des effets positifs si elle permet de mettre en question les limites du modèle actuel, non pas en refondant pour la énième fois le discours ministériel, mais en restaurant les conditions d'une parole véritablement politique sur la culture.

En prenant ses fonctions, Aurélie Filippetti a fermement rappelé la dimension politique de la culture et sa relation à l'intérêt public, mettant fin à l'insignifiante "culture pour chacun" instaurée sans grande conviction par son prédécesseur. Sous ce rapport, les choix drastiques de la ministre peuvent être interprétés de deux façons : à première vue, il s'agit de contribuer à un budget d'austérité et à sabrer des projets qui portaient tous la marque de l'ancienne présidence. Mais ces coupes ont aussi mis en lumière la faiblesse de nombreuses décisions dont le précédent occupant de la Rue de Valois est loin d'avoir eu le monopole : les dépassements de budget sont monnaie courante pour les grands équipements. Pis, leur justification n'est pas toujours très assurée, comme si le domaine permettait davantage de comportements discrétionnaires.

La hache de la ministre doit susciter un débat public : le manque de rigueur qui a souvent prévalu par le passé appelle un nouveau type de gouvernance qui ne soit plus l'effet des caprices du prince, mais qui exprime le seul objectif qui vaille, celui de constituer une véritable sphère culturelle publique.

Jean-Louis Fabiani, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, sociologue de la culture

Débat : quelle politique culturelle d'austérité ?

Projets stoppés et sévères coupes budgétaires : comment préserver l'ambition artistique par temps de crise ? [Observateurs et acteurs du secteur proposent des pistes pour sauvegarder l'exception culturelle française.](#)

Jean-Louis Fabiani enseigne au département de sociologie et d'anthropologie de l'Université d'Europe centrale (Budapest).

Quelle politique culturelle d'austérité ?